

Les Timbres à l'effigie de Pierre Fauchard

Stamps bearing the likeness of Pierre Fauchard

Henri Aronis

Dentiste LSD - FICD

Faculté de Médecine de Bruxelles

Président d'Honneur de la Société de Médecine Dentaire (Belgique)

Membre Associé Etranger de l'Académie Nationale de Chirurgie Dentaire (France)

Mots-clés

- ◆ Pierre Fauchard
- ◆ timbres
- ◆ bicentenaire

Key-words

- ◆ Pierre Fauchard
- ◆ stamps
- ◆ bicentenary

Résumé

Le bicentenaire de la mort de Pierre Fauchard a donné l'occasion à la Poste française d'honorer en 1961 celui que l'on nomme le "Père de la dentisterie" par l'émission d'un timbre, seul et unique timbre de thématique dentaire publié à ce jour en France. Cette présentation montre les diverses facettes de la création de ce timbre. Il est présenté en final quelques timbres libanais avec un dessin de Fauchard, mais fiscaux.

Abstract

The bicentenary of the death of Pierre Fauchard was an opportunity to honor him by the French Post in 1961 the "Father of Dentistry" by issuing a stamp, single dental stamp published to date in France. This presentation shows the various facets of creation of the stamp. Some stamps of Lebanon with a picture of Fauchard, are presented, but tax.

L'illustration d'un timbre varie dans chaque pays, selon sa valeur. Il est destiné principalement à célébrer un personnage, à commémorer un événement exceptionnel, etc. Il faut se rappeler qu'avant l'apparition du premier timbre-poste inventé par le réformateur du système postal anglais, Rowland Hill, c'était le destinataire qui payait le port de l'envoi, en fonction de son poids et de la distance parcourue. Hill proposa l'adoption d'un système qui mettait le paiement à la charge de l'expéditeur, avec un tarif uniforme pour l'ensemble du territoire britannique. L'adoption de la réforme postale anglaise aboutit le 6 mai 1840 avec la mise en service des enveloppes timbrées dessinées par William Mulready et du premier timbre-poste de l'histoire, le "one penny noir" à l'effigie de la Reine Victoria (Filigrane petite couronne) (Fig. 1). Un système similaire fut adopté en France avec la parution neuf ans plus tard du premier timbre français en janvier 1849 (Fig. 2). Pour information, il faut savoir que depuis le 1er timbre émis en France en 1849, plus de 5 000 timbres postaux ont vu le jour, édités par la Poste française.



Fig. 1. Le "one penny noir"



Fig. 2. Premier timbre français

Correspondance :

15, rue du Président Krüger, 92400 Courbevoie arohenri@gmail.com

Site Web : <http://timbreetdent.free.fr>



Fig. 3. Vignette du 39e Congrès Dentaire à Paris en 1929

Historique

La toute première apparition de l'effigie de Pierre Fauchard se retrouve sur une vignette sans valeur postale publiée à l'occasion de la Semaine Odontologique lors du 39e congrès dentaire à Paris en 1929 (Fig. 3).

Le buste de Pierre Fauchard est omniprésent dans beaucoup de manifestations de la profession dentaire en France. De plus le nom de Pierre Fauchard a été repris pour une académie internationale, la Fauchard Academy fondée en 1936, dont voici la médaille (Fig. 4).

Le 23 juillet 1950, une effigie de Pierre Fauchard est utilisée pour un cachet postal (Fig. 5). Cette oblitération temporaire, manuelle ou mécanique, est apposée par un bureau temporaire. Ces timbres à date peuvent être ordinaires ou illustrés. Cette oblitération fut utilisée à l'occasion du 50e anniversaire de la Fédération Dentaire Internationale (F.D.I.), créée, à Paris le 15 août 1900, par Charles Godon, doyen de l'École dentaire de Paris. C'est lui qui, le premier, a préconisé la création d'une organisation internationale de chirurgiens-dentistes et qui a rassemblé dans une salle de l'École dentaire, en cette matinée du 15 août 1900, cinq autres chirurgiens-dentistes, tous des personnalités dans leurs pays respectifs : Florestan Aguilar de Madrid, George Cunningham de Cambridge, Elof Förberg de Stockholm, A. W. Harlan de Chicago et Émile Sauvez de Paris.

Ces hommes, ainsi que les Drs L. Grevers (Hollande), F. Hesse (Allemagne) et Pichler (Autriche) avaient été élus par le troisième Congrès dentaire international, qui se tenait alors à Paris, comme les membres du premier conseil exécutif d'un organisme qui sera la Fédération Dentaire Internationale (FDI). Sont élus président le Dr Godon, et secrétaire général le Dr Sauvez, fonctions que ces deux hommes occupaient au congrès.

Début 1960 s'est créé un Comité national du bicentenaire de Pierre Fauchard, sous le patronage commun du Conseil national de l'Ordre des chirurgiens-dentistes, de la Confédération nationale des syndicats dentaires et de l'Académie nationale de chirurgie dentaire, Max Filderman en a été élu secrétaire général. En mai, le confrère Michel Jamot, également député de Seine-et-Oise, conseiller général, et maire de Mesnil-le-Roi, sollicité par le comité, écrit une lettre à M. Michel Maurice-Bokanowski, à l'époque ministre des P.T.T., pour lui demander son appui pour l'émission d'un timbre à l'effigie de Pierre Fauchard, à l'occasion de la célébration les 1er et 2 juillet 1961 du bicentenaire de sa mort. Afin d'appuyer sa demande, il écrit aussi dans sa lettre "J'espère que vous pourrez prendre en considération cette demande, surtout à une période où ma profession est si peu ménagée par le ministère de la Santé". Déjà en 1960 ! afin de soutenir cette proposition, M. Raymond Warnault, chef de clinique et chargé de cours à l'École dentaire de France, joint à cette première lettre, une longue note concernant la vie et l'œuvre de Pierre



Fig. 4. 1936 - médaille de l'Académie Internationale Pierre Fauchard



Fig. 5. 1950 - effigie de Pierre Fauchard utilisée pour un cachet postal.

Fauchard. Il termine cette note par les termes suivants : "Il sollicite de Monsieur le ministre des Postes et Télécommunication l'honneur d'un timbre à l'effigie de ce grand Français qui a fait et fera encore beaucoup pour la gloire de la France dans le monde".

Il faut savoir cependant que l'émission d'un timbre dans un pays n'est pas toujours évidente, car, par exemple en France, une commission consultative des timbres-poste est chargée d'effectuer une première sélection parmi les nombreuses sollicitations d'émission présentées et le choix final se fera par le ministre des P.T.T., qui choisira dans une liste de 40 à 50 figurines différentes celles qui seront retenues pour l'émission dans le courant de l'année suivante. Néanmoins, le 21 juillet 1960, le ministre répond : "Je suis, pour ma part, très favorable à l'idée de vulgarisation par un timbre-poste, des mérites de ce Français, trop souvent encore sans doute ignoré de nos contemporains et c'est très volontiers que j'envisagerai de procéder à l'émission sollicitée". Ce qui est déjà une très bonne avancée pour ce projet.

Le 21 novembre 1960, M. Max Filderman, ayant reçu communication de l'acceptation de l'émission d'un timbre commémoratif du bicentenaire de la mort de Pierre Fauchard, remercie le ministre pour ces marques d'intérêt pour la profession dentaire, en ces termes : "L'émission du timbre "FAUCHARD" sera ressentie comme un événement des plus heureux, non seulement par les chirurgiens-dentistes français, mais par leurs confrères du monde entier qui professent la plus vive admiration pour notre grand précurseur. Elle nous permettra d'attirer enfin l'attention du grand public, qui l'ignore complètement, sur les mérites de ce grand Français qui a rendu à l'humanité des services inestimables".

Dans une seconde lettre, en date du 5 janvier 1961, M. Max Filderman demande au ministre l'autorisation exceptionnelle de l'émission du timbre au "Premier Jour" à Paris, ainsi que l'ouverture d'un bureau de poste temporaire dans les locaux de l'École odontologique de Paris, au 5 rue Garancière, où se



Fig. 6. Portrait de Pierre Fauchard, dans les trois éditions.

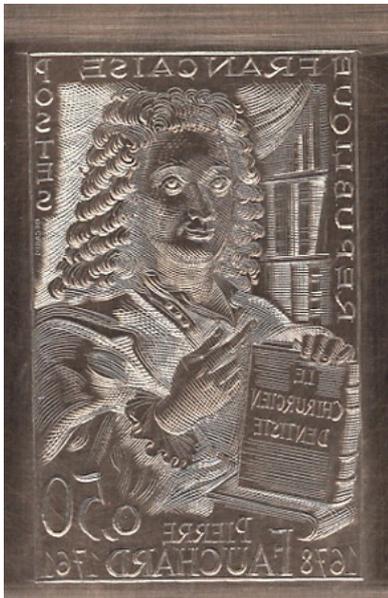
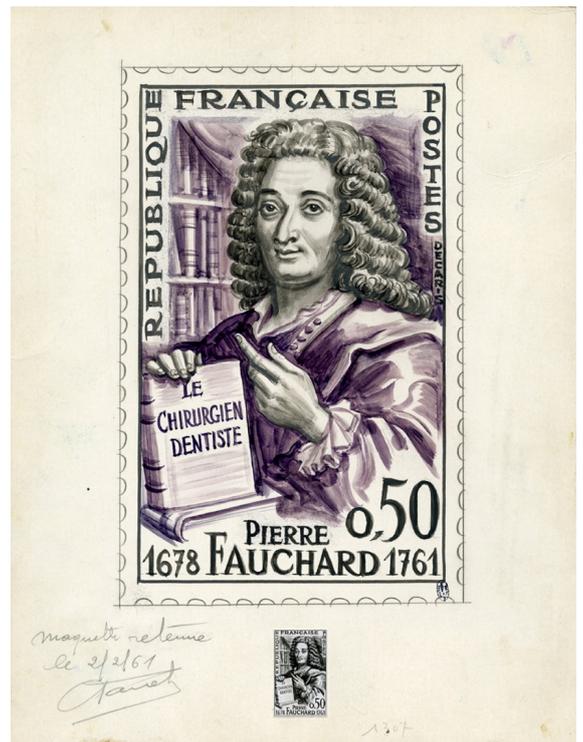


Fig. 7. La maquette

Fig. 8. gravure au burin

tiendront les deux journées du bicentenaire. Une note manuscrite du ministre sur cette lettre indique de "répondre favorablement étant donné que l'on ne connaît pas le lieu de naissance.". Il demande aussi une "flamme postale" d'oblitération à imprimer sur les envois postaux.

Un peu d'histoire

Pierre Fauchard (1678-1761) est reconnu comme le fondateur de la dentisterie moderne. Avec la publication de son célèbre ouvrage *Le Chirurgien Dentiste* ou *Le Traité des Dents* (1728), la dentisterie est devenue une branche scientifique séparée de la médecine. Le XVIII^e siècle, "Siècle des lumières et de la raison" constitue une étape capitale dans l'évolution de l'art dentaire. C'est la coexistence, pas toujours pacifique, entre l'empirisme du passé et l'avènement des sciences exactes. Ainsi, Pierre Fauchard déplore l'absence totale d'un enseignement permettant aux praticiens de connaître et de dominer leurs techniques. Son ouvrage aura un important retentissement et est réédité en 1746 et en 1786. Sa traduction allemande paraît dès 1733 à Berlin. Dans ses deux volumes, il expose l'ensemble des connaissances de son époque et identifie des spécialités qui n'étaient pas encore définies. En 1941, un praticien américain Weinberger écrit : "Ce livre a fait de la dentisterie une profession. Cet esprit brillant suscita l'émulation et connut de nombreux disciples".

La création du timbre

C'est M. Albert Decaris (1901-1988), artiste bien connu de tous les philatélistes français, qui est retenu pour la création de ce timbre commémoratif. Il dessine et grave des timbres-poste français, des colonies et des territoires d'outre-mer français de 1935 à 1985. Son premier dessin représente le cloître Saint-Trophime à Arles, à la demande du ministre des Postes, Jean Mistler. Il est considéré comme l'un des grands dessinateurs et graveurs de timbres-poste, avec environ de 500 à 600 timbres réalisés, dont 174 rien que pour la France métropolitaine. Il se basera pour ce travail sur le portrait de Pierre Fauchard réalisée par J. Le Bel, portrait que l'on retrouve en frontispice dans les trois éditions de l'ouvrage (Fig. 6). L'artiste exécutera une maquette qui sera retenue le 2 février 1961 (Fig. 7) par les services postaux, et ensuite il en créera une gravure, qui est travaillée à l'envers, par une vue au travers d'un miroir, dont les praticiens dentaires connaissent bien l'usage. Son travail sera rémunéré à raison de 330 NF pour la maquette et de 780 NF pour le poinçon. Les maquettes se situent généralement en tête du processus de fabrication du timbre, suivies de près par les tirages d'épreuves. Les maquettes se présentent généralement comme des dessins à l'encre de Chine ou au crayon.

Une observation attentive par comparaison du portrait initial et du dessin Decaris, qui donne une impression de modernisme, montre des différences assez subtiles, dont celles-ci : Livre : ajout du titre "Le Chirurgien Dentiste". Bibliothèque dans le fond. Visage : un peu plus carré, avec yeux plus ouverts, et sourire plus marqué. Perruque : boucles mieux marquées, plus régulières. Mains : de droite : quatre doigts (au lieu de cinq visibles) et de gauche : doigts plus allongés avec disparition de la bague à l'annulaire. Poignet gauche plus visible. Chemise : col plus fermé et ajout de quatre boutons. Le graveur Decaris ajoutera sa signature en vertical sous le mot POSTE.

Une fois la maquette acceptée, il est procédé à la fabrication de la gravure au burin (Fig. 8). Dans le cas des timbres-poste,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'Administration des Postes et Télécommunications françaises met en vente à partir du 1^{er} juillet 1961, à Paris et du 3 juillet dans les autres bureaux, un timbre-poste commémoratif du 2^e centenaire de la mort de Pierre FAUCHARD.

CARACTÉRISTIQUES DE CE TIMBRE

Valeur : 0,50 NF

Couleurs : noir, vert, bistre

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce par DECARIS

Format vertical 22 x 36 (dentelé 13)

S'il est un homme qui confirme une fois de plus le dicton populaire « nul n'est prophète en son pays », c'est bien Pierre FAUCHARD. Alors qu'aux États-Unis une Académie porte son nom et que des bustes ont été érigés en son honneur dans plusieurs pays étrangers, on ne trouve nulle mention ni de son œuvre, ni même de son nom dans les dictionnaires français les plus courants. Pourtant Pierre FAUCHARD, praticien habile et homme de science, a été le véritable fondateur au XVIII^e siècle de l'art dentaire.

Né vers 1678, il se destina de bonne heure à la chirurgie et servit à bord des vaisseaux du Roi comme élève chirurgien. Puis, il s'installa dans différentes villes de l'Ouest : Nantes, Rennes, Angers où il est en 1696 avantageusement connu en qualité de « chirurgien-dentiste ». Il fut le premier à adopter ce titre. L'art dentaire, jusqu'alors pratiqué par les barbiers et qui sera longtemps une profession fertile en charlatans (que l'on songe aux arracheurs de dents exerçant sur les foires et marchés au XIX^e siècle encore) n'avait pas encore conquis son autonomie ; il allait le faire avec Pierre FAUCHARD qui en 1719 vint à Paris où il poursuivit une carrière de praticien renommé. En 1734 Pierre FAUCHARD, bourgeois de Paris, achetait le « château, terre et fief de Grand-Mesnil ».

Mais ce fut aussi un homme de science : en 1728 parut son ouvrage « le Chirurgien-Dentiste ou Traité des Dents, où l'on enseigne les moyens de les entretenir propres et saines, de les embellir, d'en réparer la perte et de remédier à leurs maladies, à celles des gencives et aux accidents qui peuvent survenir aux autres parties voisines des dents ». Dans ce livre FAUCHARD condense les leçons tirées de son expérience et entend fonder sur une observation scientifique des remarques qui, rassemblées, aboutissent à une théorie des maladies des dents et des opérations qui leur conviennent. Pierre FAUCHARD entend combattre l'abus des extractions ; « il y a des gens si impatient qu'à la moindre douleur ils font sauter leurs dents, mais c'est une méchante maxime que de courir si tôt à l'arracheur ; il ne faut venir à cette opération que quand la dent est tellement gâtée qu'il n'y a plus moyen de la sauver — ou quand la douleur qu'elle excite à la gencive est devenue continuelle et insupportable ». Une telle attitude — si nouvelle au XVIII^e siècle — a été ainsi à l'origine de tous les progrès scientifiques de l'art dentaire.

1961. — N° 23.

Fig. 9. notice explicative de la poste

il faut reproduire le poinçon original pour composer une feuille complète de timbres. Il faut fabriquer cette feuille de matrices sur une plaque ou un cylindre (impression rotative). On crée quelques exemplaires sur molette en vérifiant qu'ils sont identiques. Une fois ces derniers poinçons confectionnés, l'impression commence. Les poinçons en métal s'usant progressivement, ils doivent être régulièrement remplacés, surtout dans l'impression des timbres en grand nombre. Il arrive que l'usure d'une planche de poinçons ne soit pas remarquée à temps et que des défauts s'impriment sur un ou plusieurs timbres de la planche finale. Ce type de fabrication de gravure permettra l'édition de timbres en taille douce.

L'émission de timbre

C'est finalement, à l'occasion des deux journées des 1^{er} et 2 juillet 1961 que ce timbre verra le jour. Ce congrès est placé sous le haut patronage de MM. les ministres de la Santé publique et de la Population, des Affaires étrangères, des Postes et Télécommunication, et de l'Éducation nationale, et la présidence d'honneur de M. Georges Duhamel, de l'Académie française.

Un bureau de poste temporaire pour la vente "Premier Jour" du timbre à l'effigie de Fauchard et des cartes spéciales éditées par le Comité, est installé dans les locaux de l'École odontologique de Paris, au 5, rue Garancière à Paris. Dans le programme, il est bien précisé que les "Congressistes pourront faire leur correspondance et la faire affranchir". La poste émet aussi des notices explicatives (Fig. 9) pour chaque timbre avec une impression du timbre-poste. Il ne s'agit pas du



Fig. 10. Le timbre

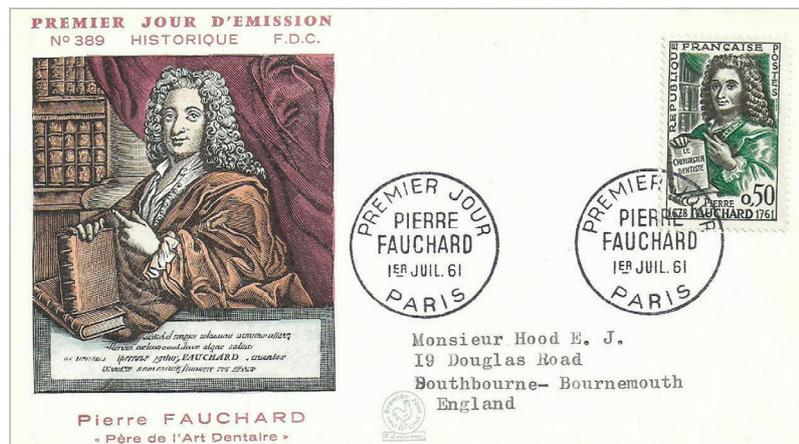


Fig. 11. Enveloppe de 1er jour.

document officiel avec TP et cachet 1^{er} jour, car celui-ci est apparu seulement en 1974. À cette occasion également, un fac-similé de la deuxième édition du *Chirurgien Dentiste* (1746) est édité par Julien Prélat, éditeur à Paris.

Le timbre

Le timbre (Fig. 10), imprimé en taille douce rotative, qui est émis dans les autres bureaux de poste le 3 juillet 1961, avec un tirage de 4.500.000 ex., porte le n° 1307 dans le catalogue français Yvert et Tellier.

Les informations techniques en sont les suivantes :

Format vertical 36 x 22 mm. 50 timbres à la feuille. Dessiné et gravé en taille douce par Albert Decaris d'après Le Bel. Dentelure : 13. Couleurs : vert, noir et bistre. Le tarif de 0,50 correspond à une lettre 1^{er} échelon de poids (20 gr.) pour l'étranger (tarif du 6 janvier 1959), soit le double du tarif intérieur en France. Cet affranchissement ne va malheureusement pas permettre la diffusion souhaitée en France (Fig. 11). Cependant, en 1963, le ministre des Postes et Télécommunication reçoit une requête émanant de l'Association des anciens élèves de l'École dentaire de l'Université Temple de Philadelphie (E.U.) qui souhaiterait faire l'acquisition de 10.000 timbres sur enveloppes avec le cachet de la Poste de Paris et la mention "Centenaire de l'École Dentaire de Philadelphie". Il n'a pas été possible de connaître la suite de cette demande.



Fig. 12. épreuve d'artiste



Fig. 13. "Bon à tirer"



Fig. 14. Épreuve de luxe



telés. Pour les essais des timbres imprimés en feuilles, il s'agit en réalité d'essais de couleurs, dont le rouge, le mauve, le bistre, le noir, ou même multicolore. On peut encore ajouter les feuilles à bonne couleur comme le timbre type, mais non dentelé. Les timbres non dentelés sont souvent réservés aux hauts fonctionnaires. Le choix définitif se fera finalement le 11 avril 1961 avec un mélange de trois teintes de base : noire, bistre et verte, avec "Bon à tirer" et signature. Ce bon à tirer est conservé au Musée de la Poste (Fig. 13). Et enfin un premier tirage sera avalisé.

Épreuves d'artistes

Les épreuves d'artistes (Fig. 12) constituent le témoignage des différentes étapes de l'action du graveur en vue d'enfanter le timbre, à partir de sa maquette. Ces épreuves, en noir, imprimées sur du papier légèrement gaufré, sont généralement réalisées, elles, à partir des premiers clichés métalliques préfigurant le timbre. Le tirage est de quelques unités seulement, portant le poinçon rond en relief en bas à gauche de l'imprimerie (imprimerie des Timbres-poste). Les épreuves d'artistes sont souvent signées au crayon par l'artiste (poinçon en relief peu visible sur la figure). Les épreuves d'artiste étaient tirées à environ 20 exemplaires sur du papier épais vélin d'Archès.

Essais des timbres imprimés en feuilles

Avant de passer au choix définitif de la teinte d'un timbre, des essais de couleur sont réalisés à l'imprimerie. Ils se présentent généralement sur du papier non gommé (ou exceptionnellement sur du carton), et sont le plus souvent non dentelés, même lorsqu'ils se rapportent à de futurs timbres den-

Épreuves de luxe

Les épreuves de luxe (Fig. 14), loin de constituer un stade préparatoire de la réalisation d'un timbre-poste, sont en réalité des tirages réalisés après coup, donc de même teinte que le timbre, et parfois avec une empreinte non originale, pour être offertes à diverses personnalités de la haute administration. Les épreuves de luxe sont rares, puisque tirées à quelques centaines d'exemplaires.

Les variétés

Une variété concerne toute différence entre un timbre déterminé et un timbre type. Ces différences peuvent être éphémères, et donc ne concerner qu'une partie d'un tirage, ou quasi-permanentes et se retrouver ainsi sur la totalité ou presque du tirage. Ils peuvent être très recherchés selon le côté spectaculaire du défaut et leur rareté, ce qui aboutira inéluctablement à une cote plus élevée (Fig. 15). Le lecteur intéressé pourra visualiser toutes les variétés en couleur sur le site <http://timbreetdent.free.fr/Fauchard%20-%202011.pdf>.



Fig. 15. Variétés

Timbre type

Variété : "POSTE" en partie effacé "5" dans 0.50 coupé avec une légère bande blanche

Variété : "F" de Fauchard est blanc

Variété : doigts verts

Variété : boucles vertes

Carte maximum

Il s'agit d'une carte postale vendue dans le commerce dont l'illustration, le timbre-poste apposé côté vue et l'oblitération postale, offrent entre eux le maximum de concordance. La carte doit présenter le même sujet que le timbre-poste, sans en être la copie. Les cartes maximum sont également des productions privées. Pour un envoi par la Poste, il faut de nouveau affranchir au dos au tarif en vigueur (0, 15 pour une carte postale avec cinq mots au plus et 0, 20 si plus de cinq mots). Bien entendu, on pouvait mettre également un timbre de Fauchard à 0, 50, mais nous ne serions plus au tarif des cartes postales (tarif du 6 janvier 1959). À notre connaissance, deux cartes maximum ont été éditées, dont voici l'une (Fig. 16).



Fig. 16. Carte maximum

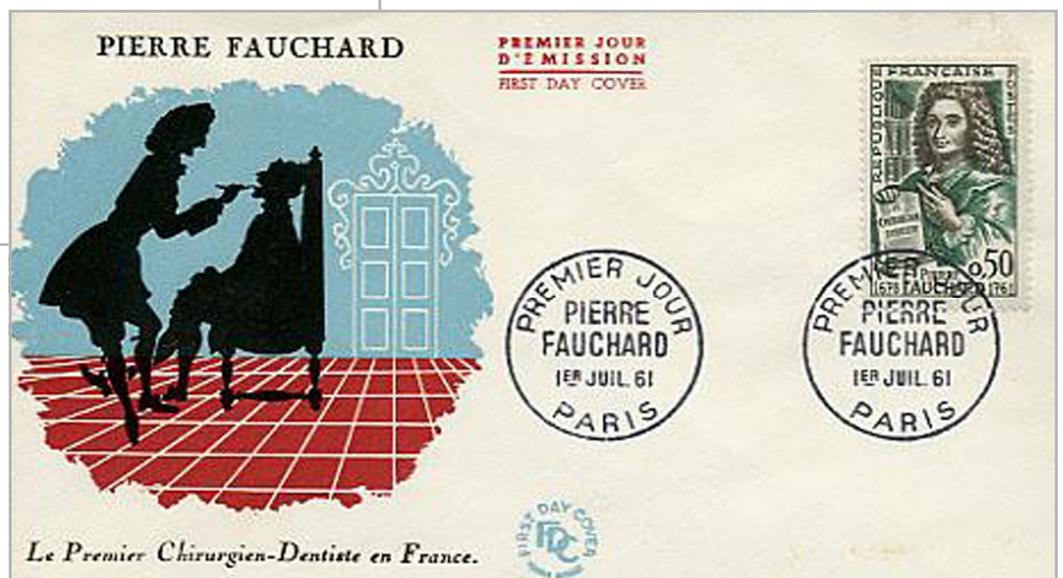
FDC

Il existe aussi des FDC (First Day Cover) ou enveloppes Premier Jour. Ce sont des enveloppes produites en grande quantité pour les bureaux temporaires ouverts lors des ventes anticipées, dont l'une des 3 est représentée ici (Fig. 17). Le timbre, l'oblitération et l'illustration originale seront en concordance également. Il s'agit de production privée. Et évidemment l'enveloppe éditée par l'Ecole odontologique de Paris (Fig. 18)



Fig. 17. FDC (First Day Cover)

Fig. 18. Enveloppe éditée par l'Ecole Odontologique de Paris



Timbres fiscaux au Liban

Des timbres fiscaux (Fig. 19-20), avec l'effigie de Pierre Fauchard, ont été édités, et ce afin de mieux cibler fiscalement la profession médicale, les patients reçoivent une prescription sur laquelle un timbre est appliqué, dont la valeur est reversée à l'association.

D'autres timbres fiscaux ont encore été édités au Liban en 1961-1966-1967-1970 : une série de dix timbres fiscaux de 5, 10 & 25 P.L., avec différentes couleurs, avec les portraits d'Hippocrate et Ibn Sina (Avicenne). Et une ordonnance (Fig. 21) avec des timbres fiscaux.

Fig. 19. Bloc de quatre timbres fiscaux de 10 p. avec inscription : Ordre du Corps Dentaire du Liban. (Liban - 1999)



Fig. 20. Deux timbres de 1000 & 250 L. sont édités par l'Ordre des Dentistes du Liban (en français). Sur celui de gauche on reconnaît le portrait de Fauchard.



Fig. 21. Ordonnance avec des timbres fiscaux.

Fig. 22. Carte postale de Roumanie.

Carte postale

Nous avons trouvé tout récemment cette carte postale (Fig. 22) éditée en Roumanie, avec une figure de l'effigie de Fauchard, reprise de son ouvrage.

Bibliographie

Dictionnaire philatélique et postal, éd. Académie européenne d'études philatéliques et postales, 1999.

Migoux Robert, La Philatélie thématique, éd. Association française de philatélie thématique, 2001, Musée de la Poste, Paris.

Mes remerciements à M. Robert Hugot pour ses précieux conseils philatéliques.

